

# La Zip sur le mode de la Concertation

- Archives - Mandat 2014-2020 - Actualités - année 2016 - Mars -



Publication date: vendredi 11 mars 2016

Le Groupe de travail "Schéma de développement des Bassins Ouest et modalités de concertation locale" du conseil de développement du GPMM présidé par Martial Alvarez, a signé le 6 Mars dernier le document des principes de la concertation continue des bassins Ouest.

Le conseil de développement du GPMM conduit depuis 2011 un processus de concertation continue sur le développement durable de la zone industrialo-portuaire de Fos et du canal de Caronte.

Cette démarche doit contribuer à faciliter l'émergence et le développement durable des projets sur les bassins Ouest du GPMM dans un climat serein.

Cette concertation a une double valeur ajoutée par rapport aux concertations règlementaires et obligatoires :

- Elle est continue sur les principes de développement de la zone ainsi que sur l'évolution du territoire
- Plus ponctuellement, elle est au service des maitres d'ouvrage et des acteurs du territoire pour accompagner et préparer la concertation règlementaire liée aux projets d'implantation, de développement ou d'infrastructure eux-mêmes.

La démarche initiée, basée sur la confiance et la responsabilité, vise la transparence et la concertation sur tout projet significatif envisagé sur la ZIP et le chenal de Caronte, ou bien sur les territoires des communes riveraines ayant un impact sur ces mêmes territoires. Elle concerne les projets portés par les maîtres d'ouvrage publics comme privés.

Les objectifs de cette concertation continue sont de :

- Créer une instance de partage d'information, d'expertise et d'expérience
- Garantir une information mutuelle des projets sur les bassins Ouest et sur les territoires environnants
- Créer les conditions d'un échange constructif
- Faciliter la diversité d'expression des acteurs
- Faciliter l'émergence des actions co-construites autour des partenaires, visant à valoriser les bénéfices pour le territoire et à minimiser les impacts négatifs
- appréhender et participer au suivi de l'état du territoire des bassins Ouest.

**Document cadre à télécharger :**



**Principes de la Concertation Continue**